

F 15  
AVRIL/77  
DOCS 23

# Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 5, No 17  
(Hebdomadaire)

le 27 avril 1977

Le défi du Québec, une chance exceptionnelle de consolider l'unité nationale .....	1
L'art au service de la science .....	3
Un chef indien est admis au Collège de la Défense nationale .....	4
Congrès national de l'A.C.T.J. ....	4
La chronique des arts .....	5
Doctorats d'honneur décernés par l'Université de Montréal .....	6
Rapport de la circulation sur la Voie maritime .....	6
Guelph célébrera deux anniversaires .....	6
Négociations Canada-Cuba .....	6
Pour les situations d'urgence .....	6
Le vice-amiral Robert H. Falls succédera au général Dextraze .....	7
Nouvelles brèves .....	8

## Le défi du Québec, une chance exceptionnelle de consolider l'unité nationale

*Extraits du discours prononcé par le premier ministre Trudeau, à Winnipeg, le 18 avril, devant l'Association des Radiodiffuseurs.*

Les élections du 15 novembre ont placé le Canada devant son défi le plus sérieux depuis la Confédération, défi qui comporte de graves dangers mais aussi de grands espoirs, pour les Québécois comme pour tous les autres Canadiens.

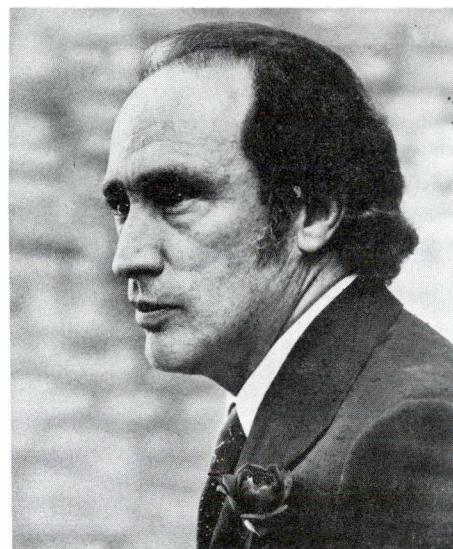
Dans la province de Québec, la victoire du Parti québécois a ravivé un grave danger de séparation et de fragmentation du Canada, auxquelles je m'oppose entièrement et que je combattrai avec vigueur. Cependant, cette victoire a nourri de grands espoirs chez les Québécois. L'espoir d'un plus grand épanouissement personnel, d'une plus grande liberté d'expression au sein d'une collectivité francophone, l'espoir de réformes et de changements d'ordre social, d'une vie démocratique plus intense, ainsi que d'un meilleur gouvernement provincial. Ce sont là des objectifs que je partage et auxquels j'accorderai mon appui.

Dans l'ensemble du Canada, les dangers et les espoirs se sont manifestés plus lentement, mais ils n'en sont pas moins immenses.

Le premier danger serait peut-être de sous-estimer la gravité de la situation au Québec, de même que la détermination du gouvernement péquiste. Paradoxalement, parce que la situation au Québec est si sérieuse, les Canadiens et leur gouvernement fédéral ne peuvent se permettre de s'inquiéter morbidement du séparatisme, et de cela uniquement.

Au contraire, ce qui se passe au Québec nous oblige à poursuivre nos efforts en vue de réduire le chômage et d'améliorer l'économie, de mieux gérer la chose publique, de répondre aux aspirations des Canadiens de l'Ouest et de nous occuper de bien d'autres choses encore.

J'y vois deux importantes raisons: d'abord, si, dans leur référendum, les Québécois choisissent de vivre au Canada, ce devra être un Canada dans lequel ils ont le goût de vivre, ce qui dépend en partie de toute une gamme



... "il faut changer nos attitudes..." a déclaré M. Trudeau en s'adressant à la nation canadienne, depuis Winnipeg, le 18 avril.

d'orientations politiques et de programmes à l'échelle du pays. Deuxièmement, à moins que tous les Canadiens soient raisonnablement satisfaits de leur sort, les problèmes d'unité nationale pourront surgir encore et encore, d'une région à l'autre.

Les mesures que nous prenons pour faire face à la situation au Québec doivent donc être justes et équitables envers tous les Canadiens, mais cela ne suffit pas. A mon avis, c'est précisément là que le défi à l'unité nationale peut être une occasion exceptionnelle pour le pays tout entier.

Pour que notre politique réussisse, elle doit considérer ce défi comme une chance d'améliorer la Confédération pour le bien de tous les Canadiens.

Un changement d'attitudes s'impose

...J'aurai d'autres occasions de parler aux Canadiens des changements à apporter à notre politique et, peut-être, à notre Constitution, afin de garantir l'unité du pays. Ce soir, je veux parler du besoin de changements, de compromis, non pas dans les lois, mais dans





les attitudes. Somme toute, ce sont nos attitudes les uns envers les autres qui détermineront, au fond, les changements à apporter à notre politique et à nos lois, et même à la forme de notre Constitution, et non pas vice versa. Ce sont ces attitudes-là qui, en fin de compte, détermineront si nous voulons rester ensemble comme Canadiens, et comment. Voilà pourquoi des attitudes plus saines et une meilleure compréhension sont de toute première nécessité pour réaliser l'unité canadienne.

...Plutôt que de s'alarmer inutilement de la possibilité que leurs problèmes soient désormais négligés, les Canadiens de l'Ouest devraient, au contraire, trouver dans cet événement une nouvelle source de réconfort. Ce scrutin, en effet, a ouvert la voie au changement, et il permet à chacun de travailler ardemment à l'unité du pays. Le gouvernement fédéral sait bien qu'on ne pourra atteindre cet objectif si les besoins et les aspirations de l'Ouest ne sont pas satisfaits, de même que ceux et celles des Canadiens des Maritimes et d'ailleurs.

Et qui sait si le 15 novembre ne permettra pas finalement de s'entendre sur les modifications majeures qu'il convient d'apporter à nos institutions? De nombreux Canadiens de l'Ouest, d'ailleurs, caressent cet espoir. Ces modifications devront profiter à tous les Canadiens. Le défi que pose cette élection à l'unité nationale représente donc pour l'Ouest, et cela au même titre que pour tous les Canadiens, une chance extraordinaire de tirer le meilleur parti du pacte confédéral. Quant à moi, j'ai l'intention d'inviter tous les Canadiens, y compris les Québécois, à redoubler d'efforts pour mieux comprendre les aspirations et les besoins particuliers de l'Ouest.

J'en viens maintenant à une question qu'il importe beaucoup au Canada que l'Ouest et d'autres régions du pays comprennent bien. Je pense à ce qui est arrivé au Québec et à l'importance vitale de l'égalité linguistique pour l'unité nationale.

#### Ce que veulent les Québécois

Ce que les Québécois veulent de la Confédération ne diffère guère des exigences des autres Canadiens: une plus grande égalité des chances, une vie décente pour eux-mêmes et un avenir intéressant pour leurs enfants. Certaines gens ont aussi constaté des ressemblances frappantes entre les

réclamations des Canadiens de l'Ouest et celles des Québécois. Entre autres, les griefs relatifs à l'incertitude qui pèse sur l'avenir des uns et des autres et aux obstacles qui limitent l'accès aux postes supérieurs; les plaintes relatives à l'isolement et à la non-participation aux décisions; enfin, le reproche qu'on fait au gouvernement fédéral et aux milieux d'affaires de ne pas refléter suffisamment les valeurs et les aspirations des uns et des autres.

Pour résumer, les Québécois ont le sentiment de ne pas profiter pleinement des bienfaits de la société canadienne, sentiment analogue à celui de beaucoup de gens de l'Ouest au sujet de la place qui leur est faite au Canada.

La différence est que les gens de l'Ouest rattachent ces sentiments à des questions de géographie ou de structure économique nationale, alors qu'au Québec on les relie à la question linguistique. Pour vous aider à mieux comprendre ce phénomène... je veux essayer de rétablir certains faits qui ont trait au Québec, et dissiper certains malentendus relatifs au rôle que joue la langue dans cette province. Car autant il est vrai que certains Québécois se représentent toujours Calgary avec des trottoirs de bois, autant il est vrai aussi que certains Canadiens de l'Ouest se font encore une idée folklorique du Québec.

#### La Révolution tranquille

Les Québécois ne cherchent pas seulement une autonomie passive. Autrefois, le Québec était une société en grande partie rurale et isolée. Survint la Révolution tranquille qui, modernisant le Québec vit, pour la première fois et sur une grande échelle, des anglophones et des francophones canadiens en concurrence autour d'objectifs communs: des emplois et des postes de direction dans les grandes entreprises et la fonction publique, le progrès technique et la croissance urbaine.

Cette concurrence est une des meilleures choses qui se soient jamais produites au Québec. Pour cela, il a fallu effectuer un spectaculaire rattrapage avec le reste du pays, avec le reste de l'Amérique du Nord, par des réformes administratives, pédagogiques, sociales et économiques. Cette vigoureuse opération réalisée "à la force du poignet" est sûrement quel-

que chose que les Canadiens de l'Ouest peuvent comprendre et apprécier, eux qui ont construit si grand et si vite, eux qui ont un sens si vif de l'initiative. Tout cela fut mis en chantier au Québec de façon très dynamique, il y a moins de vingt ans, et se poursuit toujours.

Mais il fallait aussi autre chose. La concurrence ne peut jouer que si les gens ont le sentiment de rivaliser à chances égales. Tel n'est toujours pas le sentiment des Québécois, et il n'est pas difficile de voir pourquoi.

#### Des faits significatifs

La population du Canada est à 27 p. cent francophone. Pourtant, dès le début des années 1970, des études montraient que la proportion des cadres supérieurs francophones, à l'échelle nationale, était de moins de 9 p. cent dans le secteur privé et de moins de 15 p. cent dans la fonction publique fédérale. La population du Québec est francophone à plus de 80 p. cent. Cependant, un important homme d'affaires québécois disait récemment que des 104 sociétés commerciales les plus considérables du Québec, seulement quatre comptent cinq Canadiens français ou plus, au nombre de leurs cadres supérieurs, et que 43 de ces sociétés n'emploient pas un seul Canadien français parmi leurs principaux gestionnaires.

Depuis plus d'un siècle, les milieux d'affaires anglo-canadiens de Montréal dominant l'économie québécoise. Ils ont été d'un apport très précieux au Québec. Mais c'est dans les dernières années seulement qu'ils ont commencé à reconnaître, d'une façon concrète, que l'égalité économique est essentielle à la majorité francophone de la province.

...Il faut trouver des solutions équitables et souples au problème de la langue au Québec, des solutions qui reconnaissent qu'un million de Québécois anglophones veulent, comme ils en ont le droit absolu, continuer à vivre dans leur province comme des citoyens de première classe; des solutions qui assurent en même temps une place préminente à la langue de la majorité francophone sur le marché du travail, dans le système d'éducation et dans la fonction publique.

Essayez de vous mettre à la place du Québécois francophone moyen. A Winnipeg ou à Calgary, un jeune technicien ou commis s'attendrait-il à être



embauché s'il ne parlait que le français? S'attendrait-il à voir sa demande d'emploi rejetée parce qu'il ne parle que l'anglais, qui est la langue prédominante de sa ville? Bien sûr que non. Pourtant, l'inverse s'est souvent produit à Montréal. A Vancouver ou à Toronto, tolérerait-on une situation où les médecins et les infirmières, dans certains grands hôpitaux de la ville, ne parleraient que le français et seraient incapables de s'occuper des malades en leur parlant dans leur propre langue, c'est-à-dire l'anglais, la langue prédominante de la ville? Pourtant, le cas contraire s'est souvent vu à Montréal.

Pourquoi le conflit des contrôleurs aériens de Montréal, l'été dernier, a-t-il acquis pour les Québécois une telle force comme symbole de l'inégalité des langues? C'est surtout, je pense, parce que le secteur d'activité le plus visiblement moderne et tourné vers l'avenir, l'aviation, semblait dire aux Québécois que ce que d'autres hommes, dans le monde entier, peuvent normalement faire dans leur propre langue, eux ne pourraient peut-être jamais espérer le faire dans la leur au Québec.

Ainsi, de nombreux Québécois sont allés aux urnes, en novembre dernier, convaincus qu'ils ne pouvaient toujours pas profiter de chances égales, qu'ils ne pouvaient réussir, à moins de parler, de travailler et, éventuellement, de vivre dans une langue qui n'est pas la leur. Et cela, les milliers de jeunes diplômés ne peuvent plus l'endurer!

Mais pourquoi parler français au Québec?

Mais pourquoi ne le peuvent-ils pas, pourquoi tous les Québécois ne peuvent-ils se montrer raisonnables et parler anglais? Pourquoi le français est-il si important pour eux? Je suppose que la réponse est: pour la même raison que votre propre langue est importante pour vous.

La majorité des Québécois ne sont pas bilingues. La plupart d'entre eux, comme vous, ne parlent qu'une seule langue. Il y a cinq millions de francophones qui vivent au Québec, et les trois quarts d'entre eux ne parlent que le français. Imaginez: il y a à peu près autant de Québécois qui parlent seulement le français qu'il y a d'habitants dans les trois provinces des Prairies réunies.

Comme parler anglais pour vous, parler français n'est pas pour eux un

luxe, réservé aux riches, aux snobs ou à ceux qui ont fréquenté l'université. Tout comme vous, quand vous parlez anglais, le Québécois qui parle français agit tout naturellement et spontanément, comme il respire. C'est précisément pourquoi la langue est si importante. Parce que lorsqu'on empêche quelqu'un de parler sa langue, c'est presque comme si on l'empêchait de respirer. Quand nous ne pouvons parler notre propre langue, nous nous sentons étouffer, nous nous sentons presque suffoquer, nous avons l'impression, pour emprunter l'une de vos expressions, que quelqu'un "nous enfonce quelque chose dans la gorge".

#### Réalité politique

...Nous avons deux langues officielles au Canada parce que c'est la réalité politique qui nous les impose de façon catégorique. Cette réalité veut que ni les Canadiens francophones, ni les Canadiens anglophones n'abandonnent leur langue ou deviennent bilingues en masse; et, selon cette même réalité politique, chacun des deux groupes est assez puissant pour fragmenter le pays.

La politique des langues officielles c'est quoi?

...Qu'est-ce que la politique des deux langues officielles exige des Canadiens et de leur gouvernement fédéral?

Il est des jours où je souhaiterais que la politique des langues officielles n'ait jamais porté le nom de "bilinguisme", car ce mot, semble-t-il, laisse entendre que notre intention est de faire apprendre deux langues à tous les Canadiens. Ce n'est pas du tout le cas, puisque notre programme favorise tout simplement l'égalité des deux langues, c'est-à-dire une plus grande égalité entre deux langues, qui sont, l'une ou l'autre, parlées par presque tous les Canadiens.

...Grâce à notre politique, la grande majorité des Canadiens pourront ne pas utiliser plus souvent l'autre langue officielle, ou ne pas l'utiliser du tout, si tel est leur désir.

L'égalité des langues n'exige pas que tous les fonctionnaires fédéraux soient bilingues. Cela signifie tout simplement que le gouvernement du Canada et ses institutions doivent être capables de répondre aux citoyens dans la langue officielle qu'ils parlent et que les francophones, aussi bien que les anglo-

(suite à la page 8)

#### L'art au service de la science

Le soufflage du verre est une technique sans laquelle il n'y aurait pas de recherche scientifique.

C'est là l'opinion de M. Robert Ducourneau, premier et unique souffleur de verre scientifique du ministère de l'Agriculture du Canada qui répare les appareils de verre des laboratoires d'Agriculture Canada ou fabrique ceux qu'on ne peut se procurer sur le marché.

Il y a seulement 65 souffleurs de verre scientifiques au Canada, dont trois au gouvernement fédéral. La plupart des centres de recherche et les universités ainsi que certaines



M. Robert Ducourneau est l'unique souffleur de verre d'Agriculture Canada. L'art dans lequel il est passé maître rend mille services aux chercheurs scientifiques.

grandes compagnies ont leur propre souffleur. Mais il n'existe pas d'atelier de soufflage de verre qui produise en série toute une gamme d'articles. (Ce genre d'entreprise serait voué à l'échec à cause des demandes trop diversifiées.) De plus, il n'y a encore aucun centre de formation en Amérique du Nord (l'*American Scientific Glassblowers Society* prévoit d'en créer un).

C'est ainsi que chacun apprend son métier avec le temps, dans son propre secteur professionnel.

Le métier de souffleur de verre, vieux de plus de 4 000 ans, est avant tout un



art. Et qui dit art, dit talent, dextérité, patience et esprit créateur.

Le souffleur de verre scientifique utilise environ 70 types de verre et doit connaître toutes les sciences connexes à la recherche: biologie, chimie, physique électronique, etc.

Avec la collaboration d'un scientifique, M. Ducourneau a mis au point au début des années 70 un instrument destiné à détecter la présence du mercure dans n'importe quelle substance. Les campagnes antipollution ayant pris de plus en plus d'ampleur depuis ce temps, l'appareil est aujourd'hui utilisé à travers le monde entier.

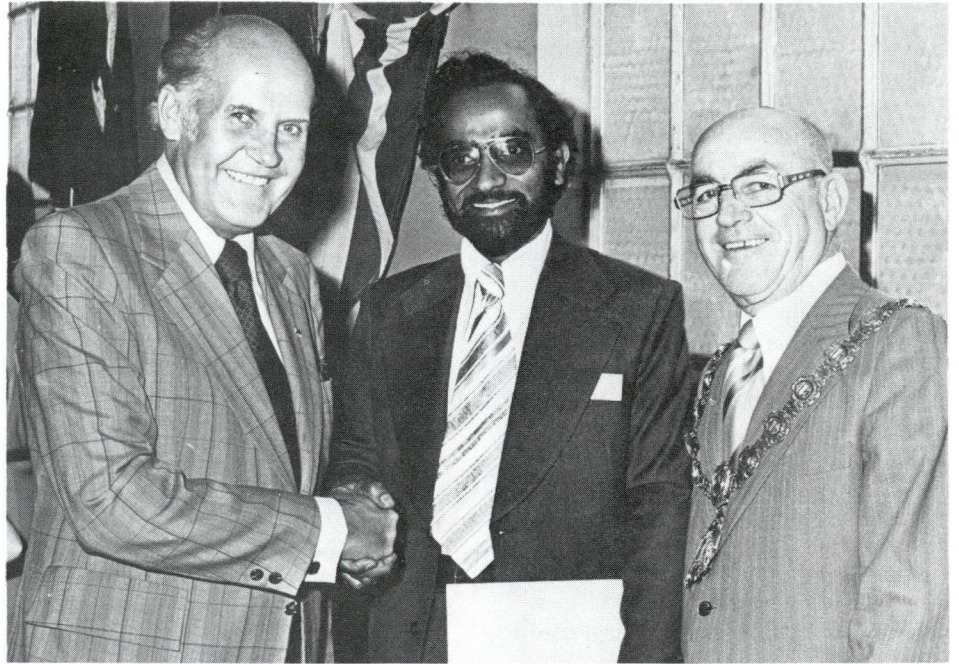
### Un chef indien est admis au Collège de la Défense nationale

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Warren Allmand, annonçait récemment l'admission de M. Aurélien Gill, 43 ans, chef de la bande montagnaise de Pointe-Bleue (Québec), au Collège de la Défense nationale. M. Gill sera le premier Indien à suivre un cours qui permet chaque année, à une quarantaine de participants, de recevoir une formation dans les affaires nationales et internationales.

### Sa carrière

Depuis qu'il a obtenu, en 1973, un congé du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Gill s'occupe activement, par l'entremise de divers organismes autochtones, de questions touchant les Indiens du Québec. En tant que président du Conseil Attikamek-Montagnais, il fait partie de la Confédération des Indiens du Québec. Il est également président du conseil consultatif sur la Justice pour les autochtones du Québec. De 1973 à 1976, il a été vice-président de l'Association des Indiens.

M. Gill a occupé des postes d'enseignant et d'administrateur relevant de deux commissions scolaires du Québec. Depuis 1960, il a oeuvré dans le domaine de l'éducation des Indiens au Québec, ayant d'abord été titulaire de plusieurs postes à l'ancien ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, responsable des affaires indiennes. En 1970, il fut nommé surintendant régional des Affaires communautaires pour le Québec et, en 1971, il



*Le consul général du Canada à Sydney, M. W.G. Pybus, et Mme Pybus, étaient les invités d'honneur durant les festivités qui ont marqué, à Newcastle, la fête nationale de l'Australie. Ils ont également participé, avec le lord-maire de la ville, M. G. Anderson, aux cérémonies de remise des certificats de citoyenneté. On voit sur cette photo, M. Pybus (à gauche) et M. Anderson qui félicitent un nouveau citoyen australien, M. Sam Pillay, originaire de l'Inde.*

accédait au poste de directeur régional adjoint de l'Éducation toujours pour le Québec. L'année suivante, il a mené à Ottawa, une étude de six mois sur les lignes de conduite et les objectifs du ministère.

M. Gill a obtenu un baccalauréat en pédagogie de l'Université Laval, et a suivi des cours en administration des affaires à l'Université York de Toronto.

Une fois son cours terminé au Collège de la Défense, M. Gill continuera à servir son peuple en occupant un poste supérieur au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

### Congrès national de l'A.C.T.J.

L'Association canadienne du théâtre pour la jeunesse (A.C.T.J.) tiendra son congrès national à Ottawa du 19 au 23 mai, sous la présidence de M. Johnson Ashley.

Cette Association est une organisation nationale qui compte des membres

dans toutes les provinces canadiennes. Son but est de stimuler et de favoriser les approches nouvelles dans le domaine de l'art dramatique. L'A.C.T.J. encourage toutes manifestations provenant d'organismes et d'associations rattachées au monde du théâtre et de l'éducation.

Cette année le colloque aura pour thème "Théâtre Vivant" et traitera des sujets suivants: l'épanouissement de l'individu, les buts et objectifs de l'activité théâtrale, l'intégration de l'expression dramatique au programme scolaire, et la disponibilité de la documentation et des ressources.

Douze compagnies théâtrales sont invitées à ce congrès, dont le théâtre des Pissenlits de Montréal; le Théâtre du Nouvel Ontario, de Sudbury; les Productions pour enfants, de Québec, et le Théâtre de l'Oeil, de Montréal. Le maire de la ville d'Ottawa, M. Lorry Greenberg, a proclamé la semaine du 16 au 23 mai "La semaine du théâtre pour l'enfance et la jeunesse."



## La chronique des arts

### Attribution du Prix littéraire Belgique-Canada

Le ministère des Affaires extérieures annonce l'attribution, pour 1977, du Prix littéraire Belgique-Canada au romancier belge Marcel Moreau. Le prix, d'une valeur de 2 500\$, lui a été remis officiellement lors d'une réception à Montréal, le 16 avril, dans le cadre de la foire internationale du livre de Montréal. Le Prix littéraire Belgique-Canada est attribuable annuellement, par alternance, à un écrivain francophone du Canada et de Belgique. Il couronne l'ensemble de l'oeuvre du titulaire plutôt qu'un ouvrage particulier. Il est financé, quant à la partie cana-

dienne, par la direction des Affaires culturelles du ministère des Affaires extérieures, et il est administré par le Conseil des Arts du Canada.

Les lauréats sont choisis par un jury littéraire dont les membres belges sont désignés par le ministère belge de la Culture française, et les membres canadiens par le Conseil des Arts du Canada. Cette année, le jury canadien se composait de M<sup>me</sup> Louise Maheu-Forcier et de MM. Jacques Godbout, Gilles Marcotte, Jean-Guy Pilon et Naïm Kattan. Le jury belge se composait de M<sup>me</sup> E. De Keyser et de MM. Jean Rémiche, Pierre Merten, Charles Bertin, Léo Moulin et Jean Tordeur.

Marcel Moreau est né en Belgique à Boussu en 1933. Ses principales oeuvres *Quintes* (1962) *Bannière de Bave* (1966), *La Terre infestée d'hommes* et *Le Chant des paroxysmes* (1967); *Écrits du fond de l'amour* (1968), *Julie ou la dissolution* et *La pensée mongole* (1971), *L'Ivre livre* (1973), *Bord de mort* (1974) et *Arts viscéraux* (1975).

Le prix littéraire Belgique-Canada a été attribué jusqu'ici au poète belge, Géo Norge (1971), au poète canadien Gaëtan Miron (1972), à l'écrivain belge Suzanne Lilar (1973), aux romanciers Réjean Ducharme (1974) et Pierre Mertens (1975); en 1976 le prix fut attribué à la romancière canadienne Marie-Claire Blais.

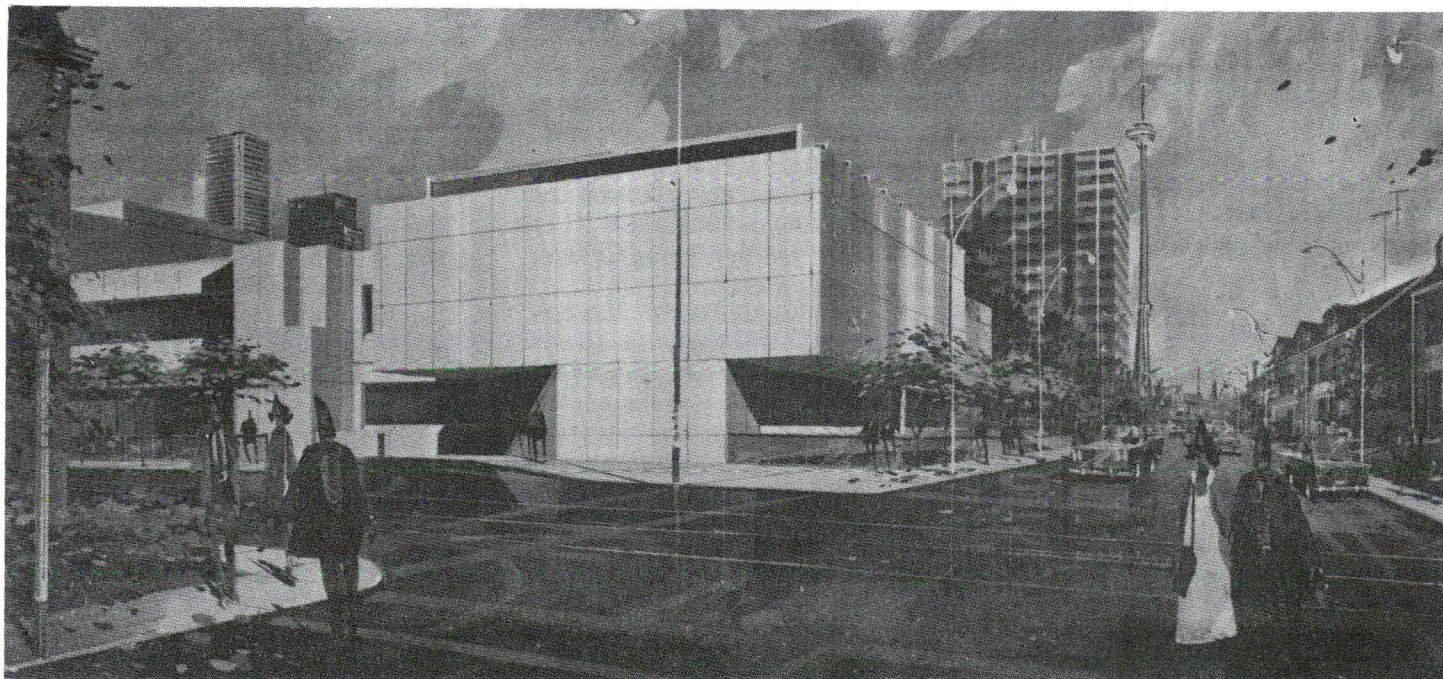
### La Galerie d'art de l'Ontario prend de l'ampleur

La Galerie d'art de l'Ontario, située au centre-ville de Toronto, a récemment célébré l'adjonction d'une nouvelle aile à ses locaux au cours d'une cérémonie marquant le terme de son important programme d'expansion. Même si l'ouverture officielle n'aura pas lieu avant le mois de septembre, la cérémonie indiquait l'achèvement de travaux de construction dont le coût s'élève à 7,7 millions \$, et la possibilité pour certains services de la Galerie d'emménager sans plus attendre. Le vaste espace de 86 000 pi carrés compte cinq nouvelles galeries consacrées à l'exposition d'oeuvres canadiennes histori-

ques et contemporaines tirées de la collection permanente de la Galerie; un Centre d'activités (où se tiendront cours et ateliers); des bibliothèques rassemblant ouvrages de référence et documents audio-visuels; un restaurant et une cour extérieure pour l'exposition de sculptures. Cette expansion porte à trois acres et demie la superficie de la Galerie d'art de l'Ontario, qui a emménagé sur les lieux en 1974. Le Secrétariat d'État et le gouvernement de l'Ontario ont contribué respectivement 4 et 2,7 millions \$ au financement de l'entreprise, alors que le reste des fonds est issu des dons

offerts par des sociétés et des particuliers.

La collection permanente de la Galerie compte plus de 6 000 oeuvres d'art canadiennes et européennes, de la Renaissance jusqu'à nos jours, y compris une importante collection de sculptures, de gravures et de dessins d'Henry Moore. Ses services de diffusion organisent les tournées de plus de 40 expositions dans les centres d'art visuel de l'Ontario et aident les collectivités de la province à mettre sur pied des ateliers et des réunions d'information dirigés par des artistes professionnels.





### Doctorats d'honneur décernés par l'Université de Montréal

Comme chaque année à l'occasion de la cérémonie de la collation des grades, événement qui clôt officiellement l'année universitaire, l'Université de Montréal décernera quatre doctorats *honoris causa*.

Voici les noms de ceux qui recevront un doctorat d'honneur: M. Alfred Rouleau président de la fédération des Caisses populaires Desjardins recevra un doctorat *honoris causa*; Mme Rina Lasnier, dramaturge et poète, un doctorat ès lettres; M. Jean Beetz, juge à la Cour suprême du Canada, un doctorat en droit; M. John Robert Evary, président de l'Université de Toronto et ancien doyen de la Faculté de médecine de cette université, un doctorat ès sciences.

### Rapport de la circulation sur la Voie maritime

M. Paul Normandeau, président de l'Administration de la Voie maritime, a déclaré que la Voie maritime du Saint-Laurent avait enregistré l'année dernière, pour la seconde fois, son plus gros volume de marchandises depuis son ouverture, en 1959.

Au total, 54,5 millions de tonnes de marchandises ont été transportées sur la section reliant Montréal et le lac Ontario, soit une augmentation de 13,2 p. cent par rapport à 1975. Le minerai de fer a marqué la plus forte augmentation de volume, soit 41,5 p. cent.

Les principales marchandises transportées sur la section Montréal-lac Ontario, par ordre d'importance, ont été: le minerai de fer, le blé, le maïs, l'orge, le coke ainsi que le fer et l'acier. Ces six produits représentent 78,1 p. cent du volume total par comparaison à 75,7 p. cent, en 1975.

Les cargaisons transportées sur la section Welland se sont élevées à 64,3 millions de tonnes contre 59,9 millions en 1975. Les six principales marchandises par ordre de volume total ont été: le minerai de fer, le blé, le charbon, le maïs, l'orge ainsi que le fer et l'acier manufacturés, soit 76,7 p. cent du total contre 76,5 p. cent en 1975.

Le volume des marchandises transportées sur la section Welland dépasse habituellement celui de la section

Montréal-lac Ontario à cause d'un trafic important entre les Grands lacs en amont et le lac Ontario.

Dans la section Montréal-lac Ontario, on a enregistré en 1976 une augmentation de 31,4 p. cent des marchandises transportées en amont du fleuve et une diminution de 1,9 p. cent dans le sens contraire.

L'année 1973 a été la plus occupée pour la Voie maritime alors que 57,6 millions de tonnes ont été transportées dans la section Montréal-lac Ontario et 67,2 millions de tonnes via le canal Welland.

### Guelph célébrera deux anniversaires

Cet été, ce sera fête à Guelph, en Ontario, puisque la ville célébrera deux anniversaires: le 150<sup>e</sup> de sa fondation, en mai, et le 10<sup>e</sup> de son célèbre Festival du printemps. Du 30 avril au 22 mai s'y dérouleront quatre grandes premières mondiales, s'inscrivant dans le cadre d'un programme qui se veut nouveau et canadien: un opéra, une pièce de théâtre, une oeuvre pour chorale et une comédie musicale pour enfants.

On donnera trois représentations de *Seabird Island*, opéra de Derek Healey et Norman Newton, et sept de la pièce de John Murrel, *Memoir*. Le *Toronto Mendelssohn Choir* interprétera pour la première fois l'oeuvre pour chorale de Charles Wilson, *Song for St. Cecilia's Day*. Il y aura également deux représentations de *The Return of the Tiger*, comédie satirique et musicale qui raconte l'histoire de Guelph aux enfants.

Au nombre des groupes invités au festival, mentionnons l'Orchestre symphonique de Toronto, celui du Centre national des Arts, (Ottawa), le Toronto Brass Quintet, l'orchestre philharmonique de Hamilton et les Grands Ballets canadiens.

On pourra également applaudir plusieurs solistes, entre autres, l'organiste britannique Susan Landale, le pianiste français Michel Beroff, la chanteuse canadienne Pauline Julien et le soprano américain Marilyn Horne.

Guelph, est située à 58 milles à peine (93 km) de Toronto, au coeur d'une riche région agricole et industrielle; elle compte environ 65 000 habitants. C'est la ville natale du

colonel John McCrac, auteur du célèbre poème *In Flanders Fields*, qui fut médecin pendant la Première Guerre mondiale. On a redonné à la maison de campagne où il est né l'aspect qu'elle avait entre 1875 et 1890. On y trouve encore la plupart des meubles originaux et elle est classée lieu historique national.

### Négoziations Canada-Cuba

Des représentants des gouvernements canadien et cubain se sont réunis à Ottawa à la fin de mars afin de discuter de leur coopération future en matière de pêche.

La réunion faisait suite à l'entente intervenue entre le premier ministre Trudeau et le président Castro le 30 janvier 1976 à La Havane sur la question de négocier un accord bilatéral en matière de pêche.

Les deux délégations mirent de l'avant des propositions comme base possible d'un accord sur les modalités devant régir la poursuite des opérations de pêche des navires cubains dans les régions sous juridiction canadienne. Sur la base de ces propositions, les deux parties se sont entendues sur les dispositions d'un accord qui, s'il est approuvé par les deux gouvernements, permettra aux navires cubains, sous l'autorité canadienne et conformément aux règlements du Canada, de pêcher dans la région en question une partie du surplus des ressources nécessaires aux besoins canadiens.

L'accord proposé sera maintenant soumis à l'approbation des deux gouvernements.

### Pour les situations d'urgence

Depuis le 1<sup>er</sup> avril certaines autorités en Colombie-Britannique et au Yukon ont accès en priorité à deux canaux du *Service radio général* pour leurs communications officielles lors de situations d'urgence.

Les canaux seront automatiquement réservés aux fins précitées dès qu'un opérateur radio ou un agent autorisé lancera un message à cette fin.

Ce programme, qui ne s'applique à l'heure actuelle que dans la région du Pacifique, pourra éventuellement s'étendre à d'autres régions du Canada si besoin est.



## Le vice-amiral Robert H. Falls succédera au général Dextraze

Le ministre de la Défense nationale, M. B. Danson a annoncé que le vice-amiral Robert H. Falls, 52 ans, originaire de Welland (Ontario), succédera au général J. A. Dextraze à la tête des Forces canadiennes. Le nouveau chef sera promu au grade d'amiral et assumera ses fonctions de chef de l'état-major de la Défense à compter du 15 septembre prochain. L'amiral Falls sera le premier officier de la Marine à occuper ce poste.

Le général Dextraze, 57 ans, occupait ce poste depuis septembre 1972; il prend sa retraite après 37 années de loyaux services.

### Quelques étapes de sa carrière

L'officier détenant désormais le plus haut grade au Canada, l'amiral Falls, a entrepris sa carrière militaire en décembre 1942, à l'âge de 18 ans; il compte maintenant 35 années de service au sein des Forces canadiennes.

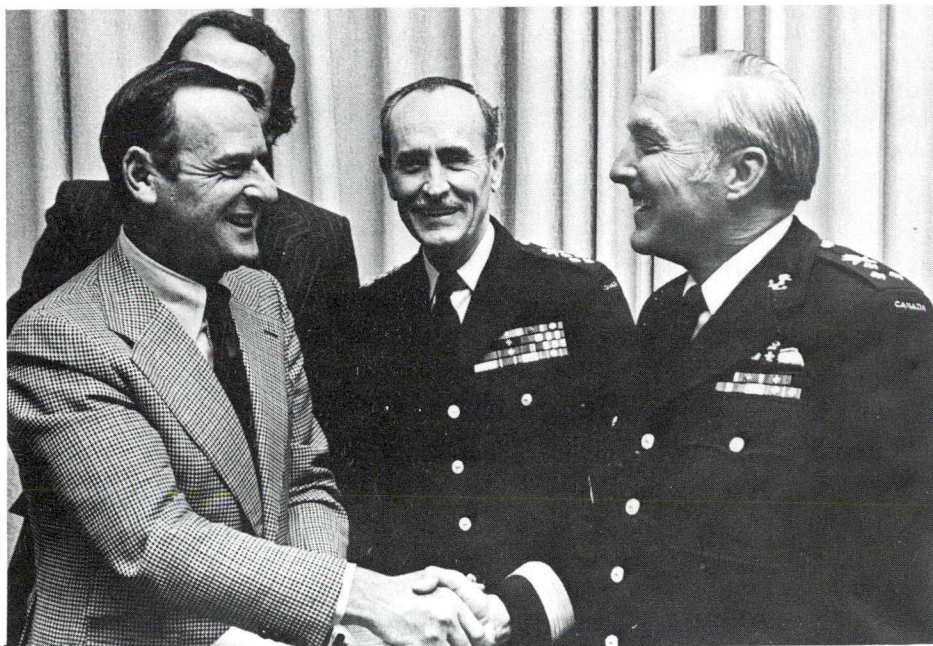
Il a servi, à ses débuts, en tant que pilote dans l'Aviation royale du Canada, puis, il a été muté dans la Réserve des volontaires de la *Royal Navy*, et ensuite dans la Réserve de la Marine royale du Canada et finalement dans la Marine royale du Canada. Au cours de sa carrière active dans la Marine et l'Aviation, il a servi à bord de trois porte-avions, exercé le commandement d'un destroyer et d'un porte-avions et dirigé un escadron de l'Aéronavale.

Parmi les postes supérieurs occupés par l'amiral Falls on note celui de sous-directeur de la guerre maritime et aérienne, de directeur général des affectations et des carrières, de commandant de la flotte canadienne de l'Atlantique et, enfin, de sous-ministre adjoint associé (politique) et sous-chef de l'état-major de la Défense.

En mai 1976, il a été nommé Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire, en reconnaissance de son mérite éminent et de ses états de service exceptionnels.

### Autres nominations

Le ministre a également annoncé la nomination du major-général Ramsay M. Withers, 46 ans, originaire de Toronto, actuellement commandant des Forces canadiennes en Europe, au poste de vice-chef de l'état-major de la Défense,



Le ministre de la Défense, M. B. Danson (à gauche), félicite le vice-amiral Robert H. Falls qui succède au général Dextraze (au centre) au poste de chef de l'état-major de la Défense.

à compter du 15 septembre. Il est également promu au grade de lieutenant-général.

Le brigadier-général Charles H. Belzile, 43 ans, originaire de Trois-Pistoles (Québec), actuellement au

poste d'adjoint au chef de l'état-major du Groupe d'armée du centre (OTAN) en Allemagne de l'Ouest, succédera au général Withers en Allemagne, et sera en outre promu au grade de major-général.

### Décoration au général Dextraze, de la Belgique reconnaissante

Aux nombreuses décorations que le général Dextraze a méritées au cours de sa longue carrière au sein des Forces armées canadiennes, est venue s'ajouter, tout récemment, la Croix de Grand Officier de l'Ordre de la Couronne que lui a décernée le Gouvernement de la Belgique; cette décoration honorifique lui a été remise en reconnaissance des services exceptionnels qu'il a rendus au peuple de la République du Congo (aujourd'hui le Zaïre) en 1964, alors qu'il était chef de l'état-major des Forces de l'ONU dans ce pays. On a également cité son courage et sa bravoure qui ont contribué à sauver la vie de plusieurs missionnaires au cours de la guerre congolaise.

Parmi les autres décorations qui furent décernées au général au cours de ses années de service il faut men-

tionner celle de Commandeur du Très excellent Ordre de l'Empire britannique (1965) pour les remarquables qualités de chef dont il avait fait preuve en dirigeant les opérations de sauvetage au Congo; celle de l'Ordre du Service distingué (DSO) reçue au cours de la Seconde Guerre mondiale pour bravoure lors des combats dans le nord-ouest de l'Europe, ainsi qu'une agrafe à cette dernière décoration pour avoir persuadé un général allemand de livrer, sans bataille, la ville de Groningue (Pays-Bas). Ajoutons qu'en 1950, le général a reçu le titre d'Officier du Très excellent Ordre de l'Empire britannique pour services rendus lors des opérations en Corée.

C'est à son poste actuel qu'il a été nommé Commandeur principal de l'Ordre du mérite militaire.



### Le défi du Québec:...(suite de la page 3)

phones, peuvent avoir la chance de travailler au sein de la fonction publique fédérale dans leur propre langue. Une telle politique n'enlève rien à personne; au contraire, elle donne quelque chose à chaque Canadien, soit le sentiment que le gouvernement du pays est le sien, et que celui-ci est capable de lui offrir des services dans sa propre langue.

...Malgré des problèmes et des frictions que nous sommes en train d'éliminer, le programme des langues officielles atteint son but. Nous sommes maintenant en mesure d'encourager davantage l'enseignement du français dans les écoles, là où il devrait être enseigné, plutôt que d'insister sur des programmes intensifs destinés aux fonctionnaires... nous sommes, en général, capables d'assurer au public des services fédéraux, dans l'une ou l'autre langue officielle. La participation des francophones à la fonction publique augmente, mais sans nuire aux possibilités d'emploi offertes aux anglophones.

Dans les institutions fédérales, l'égalité des langues est une question vitale mais elle ne suffit pas, d'autres dispositions devront aussi être prises. Beaucoup de francophones ne se sentent pas libres de s'épanouir comme Canadiens, parce qu'on ne leur offre pas des occasions d'emploi égales dans le secteur privé. Au Québec, il faudra qu'ils aient plus de possibilités de travailler et d'avancer convenablement en n'utilisant que le français. Dans l'ensemble du pays, les firmes et autres sociétés privées doivent faire plus de place aux Canadiens français bilingues et partager plus de pouvoir avec eux. Et, pour que ces Canadiens français et leurs familles

*Hebdo Canada* est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.*

*Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.*

retirent un plein avantage de toutes les possibilités d'emploi à travers le pays, sans avoir à craindre pour autant l'assimilation culturelle, les gouvernements provinciaux et locaux doivent aussi fournir plus de services administratifs et scolaires en français, dans les régions où il y a une minorité francophone importante. Évidemment, le gouvernement fédéral est prêt à accorder son aide à cet égard.

...J'espère avoir donné la preuve qu'une plus grande égalité des langues, non un bilinguisme plus répandu, est un objectif raisonnable et qui peut être atteint, et qu'il est non seulement accessible, mais aussi essentiel, si les Canadiens désirent cohabiter dans un seul et même pays.

#### Une décision à prendre

Depuis le 15 novembre, nous avons à décider si cinq millions de Québécois continueront à parler français dans le pays qui s'appelle le Canada, ou dans un pays séparé. C'est ce que la question de la langue signifie pour nous tous, rien de moins.

Notre pays ne peut rester uni que si les Canadiens français désirent et peuvent faire pleinement partie de la société canadienne. Il ne peut rester uni que si les gens de l'Ouest désirent et peuvent de même en faire partie. S'il est inacceptable pour le Québécois de se faire dire que ses enfants devront renoncer à leur culture et à leur langue, et s'assimiler s'ils désirent faire une carrière convenable, il est également inacceptable que les enfants des Canadiens des provinces de l'Ouest, qui aiment leur région, soient obligés de partir pour Toronto ou les États-Unis afin de trouver des possibilités économiques plus grandes, alors que toutes ces possibilités devraient exister ici même, dans les villes et les industries secondaires de l'Ouest.

Je l'ai déjà dit, le défi du 15 novembre offre l'occasion aux provinces de l'Ouest, de même qu'à tous les Canadiens, de retirer de la Confédération de meilleurs arrangements. Je demande aux gens de l'Ouest d'ouvrir leur cœur, de comprendre et d'accepter le besoin d'égalité linguistique des Québécois. Mais je demande aussi à tous les Canadiens, y compris les Québécois, de comprendre et d'accepter les besoins et les aspirations propres à l'Ouest, pour donner une plus

grande importance au pouvoir, à la vitalité et à la maturité de l'Ouest.

...Je songe notamment à ce que le romancier Wallace Stegner disait de l'hiver des Prairies, à sa magnifique description de l'explosion printanière, après le dégel, et du retour presque inespéré des beaux jours.

Je suis sûr que l'unité nationale connaîtra un semblable printemps.

#### Nouvelles brèves

■ Une importante expérience en télé-médecine au moyen du satellite *Hermès* a débuté en avril à Terre-Neuve et au Labrador. Cette expérience comprend des cours de perfectionnement destinés aux médecins et aux infirmières et des cours d'hygiène communautaire pour le public. C'est une des 26 expériences qui seront réalisées grâce au satellite *Hermès*, dont le lancement a eu lieu en 1976 de Cap Canaveral en Floride (É.-U.).

■ Une deuxième Semaine du patrimoine se tiendra au Québec, cette année, du 20 au 26 juin, dans le but d'inciter les Québécois de toutes les régions à mettre en valeur et à manifester les ressources culturelles qu'ils ont acquises tout au long de leur histoire. L'an dernier, plus de 200 manifestations populaires se sont déroulées dans près de 80 localités du Québec, dans le cadre d'une telle organisation. C'est d'ailleurs à cette période de l'année que les Québécois célèbrent leur Fête nationale.

■ M. Charles G. Gallagher a été nommé ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. M. Gallagher, 57 ans, est diplômé en sciences de l'économie agricole de l'Université McGill. En 1958 il obtint une bourse Nuffield, ce qui lui permit de poursuivre ses études d'agriculture en Angleterre.

■ Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a annoncé l'augmentation (à compter d'avril) des prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et de l'Allocation au conjoint. Les hausses des prestations représentent la quatorzième augmentation trimestrielle fondée sur le coût de la vie, comme le prévoit la Loi sur la sécurité de la vieillesse.